

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 93 (1957)

Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin. Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 13.50; ÉTRANGER FR. 18.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Partie corporative

Quelle équipe !

L'équipe du « Bulletin » pour 1957 est maintenant formée définitivement. Les changements, adoptés par les assemblées des sections cantonales en ce premier trimestre, sont assez considérables, mais la majorité reste à son poste, heureusement, car il est bon, pour un journal comme le nôtre, de faire preuve d'une certaine continuité.

La modification des statuts de la Société pédagogique vaudoise a permis à notre collègue *Ernest Barraud* de tenir pendant quatre ans la plume de correspondant au Bulletin. C'est un véritable record, et tous les lecteurs ont apprécié les chroniques régulières qui ont paru sous sa signature depuis 1953. Avec beaucoup de conscience, de pondération, de franchise, il a exposé et défendu les idées qu'il estimait justes pour donner à l'école primaire vaudoise et à ceux qui la servent la place à laquelle ils ont droit. Nous lui exprimons la gratitude de toute la S.P.R.

Mme M. Th. Baudet qui depuis deux ans était la porte-parole de la section des dames de l'U.I.G. a demandé à être remplacée. Chacun se souviendra de ses chroniques alertes et précises. Merci à Mme Baudet de son aimable collaboration.

Notre collègue *Pierre Terrier*, du Jura bernois, est resté aussi quatre ans durant le correspondant de la S.P.J. Nous savons que sa tâche a été difficile, comme celle de ses prédécesseurs. Les sections de la S.P.J. ont une grande autonomie, il est difficile de savoir ce qui

se passe chez les voisins et c'est surtout contre l'isolement que le correspondant jurassien doit lutter. P. Terrier s'est mis à la tâche avec courage et il a réussi à donner aux lecteurs un reflet fidèle de ce qui se fait dans le Jura. Nous lui sommes reconnaissants de ses efforts et de leurs résultats.

Pour remplacer ces trois collègues, le comité de la S.P.V. a désigné R. Pasche, celui de la S.P.J.: P. Siegenthaler, et celui de l'U.I.G. Dames: Mme R. Rosset.

Bien tardivement, nous leur souhaitons une cordiale bienvenue parmi les collaborateurs du Bulletin et nous sommes persuadés que leur talent et l'alacrité de leur plume apporteront aux lecteurs le résultat d'utiles expériences.

Saluons aussi la vieille garde qui continue avec assiduité à renseigner tout le corps enseignant sur ce qui s'entreprend dans toutes nos sections pour la défense et l'illustration de l'école populaire.

Correspondants officiels des sections :

S.P.V.: **Pasche Robert**, 12, ch. Roseneck, Lausanne.

U.I.G.M.: **Eigenmann Jean**, 5b, ch. Mestrezat, Genève.

U.I.G.D.: **Mme R. Rosset**, 12, rue de Candolle.

U.A.E.E.: **Mme C. Gremaud**, 9, bd du Pont d'Arve, Genève.

S.P.N.: **Guyot Willy**, Raya 7, Le Locle.

S.P.J.: **Siegenthaler P.**, Saignelégier. G. W.

VAUD

Université Populaire de Lausanne

Ouverture du semestre d'été: 23 avril

Pour son douzième semestre d'activité, l'Université Populaire de Lausanne met à votre disposition un choix de 25 cours qui semblent tous très intéressants. Vous pourrez consulter le programme dont je vous donne un aperçu.

I. Arts.

1. Initiation à l'art: l'art roman — Edouard Juillerat — En Espagne, en Allemagne, en Angleterre. Mardi 20 h. 15—21 h.
2. Connaissance de la peinture — René Berger. — Jeudi 20 h. 15—22 h.

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Quelle équipe! — Vaud: Université Populaire de Lausanne. — Audition du Bébé-orchestre de Payerne. — Programme d'arithmétique et conférence de district. — 200 places au concours. — Vacances au Tessin. — Genève: Cours tactique de football. — U.A.E.E.: Comité pour 1957. — U.I.G.D.: Formation du comité. — Rapport de la présidente pour l'année 1956. — Neuchâtel: Comité central. — Vocabulaire Pirenne. — Journées pédagogiques internationales au Village Pestalozzi. — Mise au concours. — Extraits des rapports des sections: Boudry.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: A. Chz: Où Neuchâtel et Vaud battent tous les records. — A. Card: Educateur à la découverte... — V. Lyon: Problèmes. — La poésie de la semaine. — Fiches.

3. Histoire de la musique : le drame musical — Paul-André Gaillard —. La tragédie grecque... Richard Wagner... Nietzsche... Le drame musical du XXe siècle. Grande salle du Conservatoire. Mercredi 18 h. 15—19 h.

4. Histoire de l'orgue — Georges Cramer et le Dr Charles Guisan —. Commentaires et cours d'une demi-heure et exécution de pièces sur les grandes orgues de St-François. Mardi 20 h. 30—21 h. 15

II. Littérature

5. Cours de langue française : explication de textes — Georges Michaud —. Lundi 20 h. 15—22 h.

6. Littérature romande : Quelques écrivains contemporains — Henri Perrochon — ... Landry - Gonzague de Reynold - Maurice Zermatten - Gustave Roud. Vendredi 18 h. 15—19 h.

III. Histoire — Géographie

7. Histoire de la Suisse : des origines à la Révolution — Louis Junod —. Mercredi 20 h. 15—22 h.

8. Histoire des civilisations : La civilisation romaine — Emile Campiche —. Jeudi 20 h. 15—22 h.

9. Trésors du Pays romand. 5e série : Le refuge préhistorique d'Ependes, le château et le bourg de Belmont sur Yverdon. — Le château des Clées et l'église de Lignerolle. — L'église abbatiale de Bonmont. — Les châteaux de Blonay et d'Hauteville. — Les tours de Saint-Martin-du-Chêne et de La Molière. Cours organisé par M. Louis Junod et divers professeurs. — Les conférences seront données le vendredi soir à 20 h. 15 à l'auditoire XV du Palais de Rumine ; les excursions et visites commentées auront lieu huit jours après, le samedi après-midi. Le prix du cours est de Fr. 9.— (Fr. 7.— pour les membres de l'Association pour l'Université Populaire de Lausanne). Pour chaque excursion, le prix du billet, diminué grâce à un subside de l'Université Populaire, sera indiqué aux étudiants qui voudront bien s'inscrire le soir du cours.

10. Evolution de l'humanité. Histoire des religions : l'Islam — Henri Germond —. Vendredi 20 h. 15—22 h.

11. Problèmes contemporains. Problèmes du Moyen-Orient — Georges-André Chevallaz —. Le Moyen-Orient dans l'histoire ... 1956. — Les Etats-Unis et l'URSS face à face au Moyen-Orient. Mardi 18 h. 15—19 h.

12. Géographie économique : géographie de l'énergie — Henri Onde —. Mardi 20 h. 30—21 h. 15.

IV. Philosophie et Psychiatrie

13. Introduction à la philosophie : De la Renaissance à Kant (suite) — Charles-Albert Reichen —. Jeudi 18 h. 15—19 h.

14. Psychiatrie — Dr Schneider —. ... Les doctrines psychanalytiques... Mercredi 20 h. 15—22 h.

V. Droit — Economie

15. Droit commercial : Des sociétés à buts économiques. La société anonyme — Roger Secrétan —. Vendredi 20 h. 15—22 h.

16. Histoire des doctrines économiques — André Stalder —. Jeudi 20 h. 15—22 h.

VI. Mathématiques — Sciences

17. Mathématiques générales : 4e semestre, cours moyen — A Delessert —. Géométrie et trigonométrie. Lundi 20 h. 15—22 h.

18. Eléments pratiques de mathématiques supérieures : 4e semestre — G. Vincent —. Mardi 20 h. 15—22 h.

19. Chimie générale et minérale : 2e semestre — M. G. Brunisholz — ... Radioactivité. Mardi 20 h. 15—22 h.

20. Electronique : Notions fondamentales — R. Favre. Mercredi 20 h. 15—22 h.

21. La vie des oiseaux : Connaissance des oiseaux de chez nous, etc. — Charles Chessex —. Jeudi 20 h. 15—22 h.

Section Vevey-Montreux

22. Cours de langue française (voir cours 5). Mardi 20 h. 15—22 h.

23. Sociologie : La sociologie urbaine — Pierre Conne. Lundi 20 h. 15—22 h.

24. Connaissance de la peinture : Montreux. Lundi 20 h. 15—22 h. (voir cours 2).

Section Yverdon

25. Trésors du pays romand.

Vendredi 17 mai à 20 h. 15 au Collège : « Le refuge préhistorique de la Poepe à Ependes, le château et le bourg de Belmont sur Yverdon ». Cours donné par M. Olivier Dessemontet, archiviste aux Archives cantonales.

Samedi 25 mai : Excursion à Ependes et Belmont, sous la conduite de M. Olivier Dessemontet.

Vendredi 28 juin à 20 h. 15 au Collège : Les châteaux et les bourgs de Saint-Martin-du-Chêne et de La Molière. Cours donné par M. F.-Olivier Dubuis, professeur au collège de Sion.

Samedi 6 juillet : Excursion à Saint-Martin-du-Chêne et à La Molière, sous la conduite de M. F.-Olivier Dubuis.

Secrétariat de l'Université Populaire : 12, Rue Pi- chard, Lausanne.

Finance de cours : une heure : 5 fr. par semestre ; deux heures : 9 fr. par semestre.

En espérant vous avoir été utile.

R. P.

Audition du Bébé-orchestre de Payerne

Le Bébé-orchestre de Payerne a donné samedi 30 mars au Conservatoire de Lausanne une audition de propagande.

Ce fut une admirable démonstration des possibilités de cette méthode d'enseignement du violon.

Cette méthode qui a paraît-il ses détracteurs produit des résultats étonnantes lorsque le maître qui l'anime a la valeur de J. L. Pahud, créateur du Bébé-orchestre de Payerne.

Ce maître, notre collègue, a su inculquer à ses quelque 60 élèves des principes excellents ; la technique de l'archet tout particulièrement montre combien le pédagogue a pris d'ascendant sur ses élèves chez qui l'on reconnaît déjà « le coup de patte » de leur maître. Cet ascendant se retrouve encore dans la conviction, l'élan et le sérieux avec lesquels les classes de débutants, de moyens et d'avancés se produisirent, témoignant toutes des mêmes qualités, qui se précisent de classe en classe : justesse, précision, rythme, respect des nuances.

Toute méthode vaut ce que vaut celui qui l'applique : cette méthode nouvelle introduite chez nous, n'a pas,

à ma connaissance, de meilleur défenseur que J. L. Pahud. Avec un tel maître, la cause du Bébé-orchestre est entre de bonnes mains.

S. Rapp.

Programme d'arithmétique et conférence de district

En mai, la conférence de district portera à l'ordre du jour « l'enseignement de l'arithmétique à l'école primaire ».

Plusieurs collègues penseront immédiatement qu'il est faux de parler d'une seule discipline du plan d'études avant d'avoir discuté à nouveau de l'ensemble, de la conception que l'on se fait de l'école, de l'esprit qui doit y régner, etc., etc. Nous avons aussi songé à cet aspect du problème, mais nous avons pensé que nous ne pouvions pas retarder l'étude du programme d'arithmétique parce que le moment nous paraissait spécialement favorable. En effet, les livres sont épuisés. Il faut donc en refaire de nouveaux qui puissent paraître le plus tôt possible, éventuellement dans trois ans. Voilà pourquoi nous avons besoin de vos idées, de vos vœux. Les rapporteurs choisis par les présidents de sections seront orientés et recevront quelques renseignements complémentaires. Ensuite, après les conférences, le Département examinera avec la S.P.V. les mesures à prendre pour l'élaboration définitive de la partie mathématiques du plan d'études. Monsieur Oguey et Monsieur Martin nous ont affirmé que nous avons la plus entière liberté de dire ce que nous pensons.

La date peut paraître trop proche, mais elle a été choisie pour des raisons pratiques (vacances, etc.).

Comme notre groupe pédagogique étudie le programme d'arithmétique depuis plus d'une année, nous avons estimé pouvoir l'accepter.

Il va de soi que l'on ne peut parler « plan d'études », sans penser aux manuels. Là aussi, nous espérons pouvoir collaborer et réaliser des livres qui puissent satisfaire la majorité des instituteurs.

Voilà, en quelques mots, comment s'est posé le problème pour votre comité. Il croit avoir fait pour le mieux.

R. P.

200 places au concours

Je vous renvoie aujourd'hui à la « Feuille des avis officiels » pour prendre connaissance de la liste des postes au concours : soixante institutrices, une centaine d'instituteurs ! Heureux jeunes collègues, sachez que cette liste fait pâlir d'envie plus d'un ancien, mais sachez aussi qu'elle ne vous dispense pas de faire consciencieusement votre devoir. Nous comptons sur vous pour que notre profession soit toujours plus respectée. Bonne chance et bon courage !

Vacances au Tessin

Un de nos collègues désire passer ses vacances au Tessin en faisant échange d'appartement avec un instituteur tessinois. Qui peut éventuellement lui donner une adresse ou des renseignements ? Merci.

Ecrire à Alfred Schmid, Le Printemps, Chernex s/Montreux.

GENÈVE

Cours tactique de football

Pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs, le cours de M. Chatelain est renvoyé au vendredi 12 avril à 20 h. 30 à l'International (place du Cirque).

Qu'on se le dise !

J. E.

U.A.E.E.

Comité pour 1957

Présidente : Mme Madeleine Meyer de Stadelhofen ; Vice-Présidente : Mlle Fernande Schnyder ; Trésorière : Mlle Renée Gascard ; Secrétaires : Mme Simone Martin-Coulin, Mlle Micheline Baron ; Bulletinière : Mme Camille Gremaud ; Loisirs : Mme Suzanne Eigenmann ; Autres membres : Mme Maryse Merker, Mlle Germaine Hurni.

U.I.G. DAMES

Formation du comité

Présidente : Mlle J. Marta, 15, rue Micheli-du-Crest ; Vice-Présidentes : Mlle M. F. Charmot, 37, rue Pré-vost-Martin ; Mlle R. Quartier, 4, rue de l'Ecole de Chimie ; Secrétaires : Mme B. Deslarzes, 13c, avenue de Champel ; Mlle M. L. Vachoux, Versoix ; Trésorière : Mlle L. Schwindt, 7, Cours de Rive ; Bulletinière : Mlle R. Rosset, 12, rue de Candolle ; Membres : Mlle H. Berney, La Plaine ; Mme G. Mermilliod, 25, rue de Coutance ; Mlle M. Th. Baudet, Choulex ; Mme L. Mermoud, 1, rue Pré-Naville.

R. R.

Rapport

de la présidente pour l'année 1956

C'est une année bien remplie qui s'achève aujourd'hui, une année où notre Union a connu de gros soucis et de grandes joies.

Une partie de nos soucis se sont dissipés. Les grandes joies nous ont donné encore plus d'ardeur pour continuer.

Voyons d'un peu plus près ce qui se passe dans notre grande union.

1. EFFECTIF

L'Union des Institutrices compte à ce jour : 207 membres actifs, 139 membres honoraires.

Au cours de cette année, nous avons reçu 13 nouveaux membres qui sont :

Mesdames : Arnoux-Vivarelli, Bujard, Charlet, Laederach-Tripet, Newel, Rey ; Mesdemoiselles : Borel, Delapierre, Dubois, Hodel, Moret, Quenet, Schaechelin.

Tandis que 15 institutrices démissionnaires de l'enseignement primaire deviennent membres honoraires. Ce sont Mesdames et Mesdemoiselles : Arago, Bouchardy, Burdet, Chevalley, Détraz, Fontanel, Grasset, Hauenstein, Huygen, Pittard, Revevey, Virieux.

Bonne chance dirons-nous aux unes et aux autres. Que nos jeunes collègues soient les bienvenues parmi nous, qu'elles se sentent entourées d'amies prêtes à les aider. Que nos chères aînées jouissent d'une bonne santé et profitent pleinement de cette retraite que nous leur souhaitons longue, très longue ! Vous ne quittez point tout à fait l'Union, Mesdames, nous

aimons vous revoir nombreuses à notre assemblée annuelle ainsi qu'à nos conférences. Je dois encore mentionner 4 démissions. Ce sont :

Madame Gaille et Mademoiselle Joset qui ont obtenu un poste de professeur de gymnastique dans l'enseignement secondaire. Madame Patry qui a demandé un congé.

Je ne saurai tourner cette page sans envoyer une pensée à Mme Rattaz, membre honoraire, qui nous a quittés après de longues souffrances.

2. ACTIVITÉ

Votre comité s'est réuni 25 fois cette année. En outre votre présidente accompagnée le plus souvent par Mlle Charmot ou Mlle Quartier a participé à 90 séances, entrevues, discussions, sorties officielles. Je veux oublier les communications téléphoniques.

Ce nombre exceptionnel de séances s'explique par l'importance qu'ont prise certains sujets : en particulier, la revalorisation des maîtresses des enseignements spéciaux.

L'année 1956, ce fut l'année du cinquantenaire, ce fut surtout l'année de « l'Union ». Nos deux sections de l'enseignement primaire se sont rappelé le bon vieux temps d'il y a 50 ans et sont parties allègrement vers le centenaire, mais à 3, cette fois-ci !

Nous voici donc, l'U.I.G. Messieurs, l'U.I.G. Dames et l'Union Amicale des Ecoles Enfantines, côte à côté dans une très heureuse collaboration.

Nous ne pouvons regretter qu'une chose, c'est que l'Union du corps enseignant primaire genevois ne soit pas encore tout à fait complète mais nous ne cessons d'espérer qu'un jour, ce petit groupe dissident qu'est le Syndicat Chrétien National de l'Enseignement reviendra à l'Union. Il y a quatre mois, nous avons invité son comité à une prise de contact, à un échange de vues, nous lui avons fait de très larges propositions de rapprochement, qu'il étudie encore. C'est en apportant beaucoup de bonne volonté, de part et d'autre, que nous pourrons mettre fin à une situation qui nous apparaît absurde puisqu'aucun des griefs invoqués il y a vingt ans n'existe maintenant. Et chacun de l'avoir reconnu et confirmé !

Le 21 mars, les correspondantes de bâtiment et nos déléguées se sont retrouvées pour le goûter autour d'une table bien garnie, à la Bonne Auberge. Elles nous ont renseignées sur l'activité des diverses associations où elles nous représentent. C'est avec un grand intérêt que nous écoutons cet échange d'observations et ces divers rapports.

Le 16 mai, nous accueillons M. Béguin, inspecteur, à Malagnou. Redevenues écolières pour le besoin du moment, nous avons pris part à une leçon de calcul oral qui, parfois, nous laissa tout étourdis. Le maître allait trop vite !

Le 23 mai, à la rue Necker, nous acceptions à l'unanimité, l'entrée de l'U.A.E.E. dans l'Union des Institueurs après avoir approuvé la réunification de nos deux sections primaires.

Le 17 octobre, c'est M. le professeur Cosandey, directeur de l'Institut de Botanique de l'Université de Lausanne que nous étions avec un vif intérêt. « L'origine de la vie », n'est-ce point là une question qui nous a tous tourmentés une fois ou l'autre ? M. Cosandey ne laissa pas de nous séduire par son fort brillant exposé.

Le 7 novembre, nous tenions une assemblée administrative, à Malagnou.

Le 5 décembre, en assemblée plénière, nous nous pres-

sions pour entendre l'admirable conférence sur Bergson que nous présenta M. Jotterand, Directeur de l'Enseignement primaire. Quelles magnifiques heures nous avons passées là et quel enrichissement personnel nous avons gagné dans la connaissance plus approfondie du grand éducateur qu'était Bergson !

Le 6 février, c'est M. Lecoultr, inspecteur, qui venait nous présenter les deux écoles genevoises d'altitude de Corbeyrier et de Montana. Des photos témoignaient du bien que se font nos enfants délicats et du joyeux entraînement qui règne dans ces deux maisons si chères à M. Lecoultr...

Enfin, le 13 février, nous vous convoquions à une nouvelle assemblée plénière pour discuter du maintien ou de la suppression possible de l'allemand ainsi que du nouveau programme de géographie de 7e année.

Au début de 1956, le Comité s'est trouvé devant trois problèmes importants :

1. L'allocation de chef de famille : plusieurs de nos collègues n'avaient pas reçu l'allocation à laquelle la nouvelle loi leur donnait droit. Votre comité a fait des démarches auprès de nos autorités et, à fin mai, les chefs de famille eurent la satisfaction de la recevoir.

2. La revalorisation des maîtresses des enseignements spéciaux. Le comité a poursuivi les pourparlers avec quelques inspecteurs, avec Madame Lévy, directrice de l'Ecole ménagère et avec le Directeur de l'Enseignement primaire afin de trouver à ce problème une heureuse solution.

Nous remercions nos collègues des enseignements spéciaux de leur longue patience et aussi, de leur confiance.

3. Les courses scolaires : Les nombreuses réponses au questionnaire qui vous a été adressé, en février 1956, nous ont permis de présenter en séance de délégations le point de vue de notre section.

1956 : L'année du cinquantenaire !

Les réjouissances commencèrent le 25 mai par le vernissage de l'exposition des violons d'ingres, à la Salle communale de Plainpalais. Cette exposition fut une révélation et nous devons renouveler nos vifs compliments à nos collègues qui ont présenté de véritables chefs-d'œuvre, fruits de leurs loisirs.

Vous savez que l'Union des Dames offrait le buffet du vernissage. Quatre de nos membres étaient chargés de son organisation. Petits fours et canapés furent hautement appréciés. Sans vantardise, ils contribuèrent fort à la réussite de cette après-midi mondaine.

Et puis ce fut la grande journée du cinquantenaire, celle du 31 mai, dans la campagne genevoise, au bord de notre lac, au milieu de nos amis. Un soleil inespéré enveloppa ces heures radieuses d'une inoubliable clarté.

Le premier des prix littéraires revenait à notre chère Madame Mertens dont les bons mots d'enfants avaient enchanté le jury. — Félicitations.

Cet automne, pendant les fameuses vacances « de pommes de terre », nous sommes partis pour Milan. Guidés par M. Bernasconi lui-même et en compagnie de quelques collègues italiens, nous avons pu admirer, à la fin d'une journée bien remplie, la Chartreuse de Pavie dont les coupoles se fondaient dans le ciel mauve des crépuscules d'automne. Nous avons entendu à la Scala le dernier concert que dirigeait son jeune directeur, le regretté Guido Cantelli qui devait périr si tragiquement quelques jours plus tard.

Tant de souvenirs se pressent en moi : les autels d'or, les pinacothèques, les vieilles pierres de Lombardie qui portent avec une belle désinvolture les témoignages d'un passé tumultueux.

Mais nous allions à Milan pour visiter la « Scuola Rinnova Pizzigoni », école active, placée à la fine pointe du progrès. Hôtes choyées de l'école, nous nous sommes approchées des élèves, dans leurs jeux, dans leurs travaux et nous avons été touchées par toute la douceur, par l'esprit de profonde humanité qui imprègne cette maison située dans un des faubourgs industriels de Milan.

Enfin, nous avons fêté l'Escalade autour d'une marmite ventrue. Le Groupe des Jeunes, qui avait organisé cette soirée, l'égayait de sa fantaisie.

3. RELATIONS AVEC LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

A neuf reprises, votre présidente et un autre membre du Comité se sont rendus aux séances de délégations.

Voici quelques-uns des sujets discutés cette année :

- Le traitement des maîtres et maîtresses des enseignements spéciaux.
- Les examens préalables du concours d'admission aux études pédagogiques.
- La revalorisation morale de notre profession.
- La mise au concours des postes ruraux.

A ce propos, il convient de mentionner les décisions prises lors de cette séance :

1. La liste des postes ruraux confiés à du personnel non régulier sera communiquée chaque année aux comités des associations.
2. La direction de l'enseignement primaire veillera à ce que les candidates soient exactement renseignées sur leurs devoirs et leurs droits dans le choix des postes.
3. Les cas dans lesquels les membres du personnel enseignant régulier s'estimerait lésés seront examinés en séance de délégation.

L'on nous parle encore :

- de la nouvelle école d'application de Geisendorf ;
- des mesures de sécurité à la sortie de l'école, des éventuelles patrouilles scolaires ;
- des manuels intercantonaux ;
- de notre collaboration avec l'assurance scolaire.

M. Giudici, le directeur de la Caisse cantonale, est venu lui-même répondre à nos questions. Il nous déclara, à notre vif soulagement, que nous n'étions plus astreintes à l'obligation de contrôler les paiements des primes de tous nos élèves en septembre.

Merci à la nouvelle direction de la Caisse d'avoir compris combien cette mesure nous paraissait indiscrète et gênante.

L'on discuta aussi :

- du maintien ou de la suppression possible de l'allemand dans nos 7es primaires. Problème qui n'est pas encore résolu.

Tantôt présidées par M. Borel, chef du Département de l'Instruction publique, le plus souvent par M. Jotterand, directeur de l'Enseignement primaire, ces séances se déroulent dans une atmosphère de confiance et s'avèrent toujours plus utiles.

En outre, M. Jotterand nous a accordé plusieurs entrevues particulières pour discuter

- des courses scolaires ;
- du groupe des maîtresses des enseignements spéciaux ;

ou encore, pour étudier certains cas touchant l'un ou l'autre de nos membres qui nous avaient demandé notre soutien.

4. COMMISSIONS ET GROUPES

Notre commission chargée d'étudier le règlement des courses scolaires et présidée par Mme Mermilliod nous a remis un rapport qui servit de base à nos discussions au D.I.P.

C'est Mlle Renée Rosset qui nous représente à la commission des moyens d'enseignements, présidée par M. Chabloz, de Lausanne.

Mlle Danièle Cartier a repris la charge que Mme Moret-Ries assumait depuis fort longtemps à la commission des déléguées de l'Écolier Romand. Et Mlle Soldanelle Guex a repris celle que Mme Hauenstein occupait au Cartel d'hygiène sociale et morale.

Nous avons mandaté Mme Deslarzes à la Commission féminine en vue des votations de prud-hommes et c'est Mme Collet qui nous représentera aux prochaines élections des juges prud-hommes.

Le thème du congrès de la S.P.R. qui aura lieu l'année prochaine, à Genève, vous est connu :

« L'école et le monde moderne », c'est-à-dire : « l'école et la famille », « l'école et la discipline », « l'école et les loisirs ».

Pour étudier ces trois chapitres, nous avons décidé de créer trois sous-commissions formées chacune de trois membres de nos trois sections.

Attention. — La S.P.R. fournira des formules toutes prêtes que vous recevrez en temps utile et que vous voudrez bien retourner le plus rapidement possible à Mlle Charmot, la responsable pour notre section.

Enfin, au mois de décembre nous avons pu réaliser une idée qui nous était chère et à laquelle nous pensions depuis longtemps : reformer un groupe de Jeunes que fréquenteraient nos collègues des 3 sections.

Ce désir unanime a été exaucé. Notre nouveau Groupe des Jeunes — sans limite d'âge — a créé 5 groupes de travail qui s'intéressent à l'étude du vocabulaire, de la composition, de la géographie, à un choix de lectures. Le cinquième de ces groupes est un groupe d'échange primaire.

Signalons encore le groupe des maîtresses de couture qui s'est mis à l'œuvre pour établir des fiches dont chacune présente et explique un travail de base. Ces fiches seront utilisées à titre d'essai puis corrigées, s'il y a lieu. Elles seront alors une aide précieuse pour nous toutes qui donnons des leçons de couture. Bientôt, nous aurons donc le plaisir de posséder un fichier dans lequel nos élèves puiseront et pourront trouver telle ou telle notion oubliée !

Nous sommes fort contentes de ce nouveau pas en avant qui marque l'énergie et la vitalité de notre Union. Il nous faut féliciter et remercier chaleureusement Mme Deslarzes qui préside le groupe des maîtresses de couture et nos jeunes amies, Mlles Liliane Senglet et Maréva Moret qui ont bien voulu accepter la charge d'être les responsables du Groupe des Jeunes pour l'Union des Dames.

Autre nouveauté :

LA PERMANENCE DE L'UNION

Tous les vendredis, de cinq à six heures, vous pouvez vous rencontrer au 1er étage du Mirador pour discuter d'un sujet scolaire ou simplement bavarder entre collègues autour d'une tasse de thé. Vous y trouverez chaque fois un représentant de chacun de nos trois comités.

(A suivre)

La présidente : J. Marta.

NEUCHATEL

Comité central

(Séance du 28 mars)

— L'offre qui nous est faite et qui paraît dans un communiqué spécial aujourd'hui concernant l'enseignement du vocabulaire est l'occasion d'une assez longue et intéressante discussion.

— Toutes les sections ont envoyé leur rapport sur leur façon d'envisager la réforme de l'enseignement secondaire. Il nous faudra procéder par étapes. Des dits rapports une synthèse sera dégagée puis soumise à de nouvelles délibérations.

— La journée nationale des éducateurs relevant de la V.P.O.D. se déroulera cette année à la Chaux-de-Fonds le dimanche 26 mai prochain. On y parlera de « L'automation » et de ses incidences particulières sur l'enseignement. D'ores et déjà nous la recommandons à nos membres.

— Une lettre du Comité du « Fonds spécial » traitant de diverses questions nous montre, entre autres choses, les meilleures dispositions de ce groupement en faveur de l'unification.

— Nous pensons que l'action de Pâques « Chocolat pour la Hongrie » doit être laissée à l'initiative des titulaires de classe en accord avec leurs autorités.

— Quant au centenaire de la S.P.N. de 1960, la première démarche qui s'impose est de trouver un président du Comité d'organisation. Trois noms retiennent notre attention et nous allons tenter immédiatement de découvrir l'homme dévoué et compétent qui conviendra pour mettre sur pied cette importante manifestation.

— D'autres objets, d'ordre plus ou moins privé, prolongent notre séance.

W. G.

Vocabulaire Pirenne

Chacun se souvient de la période de plusieurs années durant lesquelles nous n'avions plus aucun manuel qui contient la matière propre à une étude systématique du vocabulaire. Quelques collègues soucieux de cette carence se mirent laborieusement à la tâche en équipe de travail dépendant de la S.N.T.M.R.S., sous la direction de M. Georges Mayer, instituteur. Ils ont fourni un énorme effort, digne de tout éloge, sur une base vraiment scientifique, inspirés par la méthode Pirenne. Non seulement ils se sont donné complètement à ce labeur, mais ils ont tenu à en expérimenter les résultats dans leurs classes. Ils sont disposés à faire part aux sections de la S.P.N. qui désireraient être éclairés sur ce procédé d'enseignement, de leurs travaux et de leurs conclusions. Voilà certes un sujet pleinement suffisant pour alimenter de façon intéressante et utile une séance de district.

W. G.

Journées pédagogiques internationales au Village Pestalozzi

Elles auront lieu cette année du 15 au 23 juillet. Le programme et tous les détails utiles ont été donnés

dans l'Éducateur No 11, p. 162. Nous prions les collègues qui s'y intéresseraient de s'en référer à cet avis. Ceux qui connaissent bien l'allemand y trouveront largement leur compte. Nous déplorons que le français, en dépit des vœux exprimés à plusieurs reprises, ait une si pauvre part (2 conférences sur 11). Les membres de nos associations qui pensent se rendre à Trogen cet été sont priés de s'annoncer au C.C. qui fera les démarches pour l'obtention éventuelle d'une subvention de la part des autorités.

W. G.

Mise au concours

Couvet. Poste d'instituteur de la classe de Trémalmont.

Délai des inscriptions : 10 avril 1957. Entrée en fonction : début de l'année scolaire 1957-1958.

Extraits des rapports des sections sur leur activité en 1956

Section de Boudry. Section à l'avant-garde puisqu'elle a confié sa présidence à une institutrice, Mlle Avondo. Au reste, cette heureuse expérience n'avait pas été sans précédent dans ce district même, il y a quelques années. Honneur donc et reconnaissance à la courageuse présidente !

Travaux : « L'après-midi des conférences officielles, 33 collègues se déplacent à la Béroche et visitent, sous l'experte direction de notre vice-président, M. J.-P. Schopfer, le « castel », à St-Aubin, qui est une fabrique de pendules neuchâteloises, l'entreprise « Fruits d'Or », à Chez-le-Bart. Puis une collation est offerte par la commune de St-Aubin, à Sauges. »

« Le 15 octobre, M. René Bille nous captive par ses clichés sur le mimétisme. C'est l'occasion de prendre congé de son cousin, M. Ernest Bille, en le remerciant de son dévouement à la S.P.N. »

« La séance du 12 novembre à laquelle 85 membres furent convoqués par cartes individuelles à Auvernier, réunit... 8 collègues ! »

Comme on comprend la déception des organisateurs.

« Les huits membres présents proposent alors au Comité de se déplacer dans différentes localités du district pour secouer l'indifférence de nos collègues. La première séance a lieu à Peseux et réunit les collègues de trois communes. Un ou deux seulement manquent à l'appel : succès très réjouissant. Cependant, un essai de récidive échoue, dû à la réticence du Corps enseignant de certains villages. »

« En décembre, le Dr Lévy entretint une vingtaine de collègues de « La punition ». »

Cinq admissions, au cours de l'année, ont apporté un encouragement puisqu'elles compensent largement deux seules démissions.

Il y a lieu de féliciter Mlle Avondo de tout ce labeur accompli dans des circonstances trop souvent adverses et de lui exprimer la vive gratitude de la S.P.N.

W. G.

VOS IMPRIMÉS

seront exécutés avec goût

IMPRIMERIE CORBAZ S. A. MONTREUX

Par suite de démission pour raison d'âge, **UN POSTE D'INSTITUTEUR** (degré moyen et supérieur) est à repourvoir, dès septembre prochain, à l'**ÉCOLE PROTESTANTE DE MARTIGNY**. Les personnes intéressées par ce poste d'enseignement au sein de la diaspora, sont priées de s'adresser au président de la Commission scolaire de Martigny : M. René Jordan.

Où Neuchâtel et Vaud battent un record d'Europe

DURÉE DU TRAVAIL SCOLAIRE EN SUISSE ET EN EUROPE

Nous connaissons fort mal l'organisation scolaire des 25 Etats de notre petit pays, aussi sommes-nous très heureux chaque fois que nous avons l'occasion de préciser nos connaissances à ce sujet. Or la publication de Suisse alémanique *Archiv für das Schweizerische Unterrichtswesen* de 1956 nous apporte, réunis par le Dr W. Lustenberger, professeur de psychologie à l'Ecole

normale de la ville de Lucerne, des documents intéressants que nous ne pouvons malheureusement pas reproduire intégralement dans notre journal.

Il s'agit de tableaux indiquant les uns : la répartition des matières prévues aux plans d'étude dans les 6 premières années de l'école primaire. Les autres : le nombre d'heures hebdomadaire et annuel imposé aux écoliers de nos cantons suisses pendant ces 6 années.

Nous nous bornerons à transcrire un de ces derniers tableaux :

**Nombre d'heures hebdomadaire
pour les 6 premières classes de l'école primaire**

	1re cl.		2e cl.		3e cl.		4e cl.		5e cl.		6e cl.	
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
ZH	15-20	15-20	18-22	18-22	20-24	20-24	24-30	28-30	24-30	28-30	24-30	28-30
BEdt	20	20	20	20	20	20	22 ^{1/2}	22 ^{1/2}	22 ^{1/2}	22 ^{1/2}	22 ^{1/2}	22 ^{1/2}
BEfr	20	22	20	22 ^{1/2}	20	22 ^{1/2}	22 ^{1/2}	25 ^{1/2}	22 ^{1/2}	26	22 ^{1/2}	26
LU	24	23	26	27	27	27	28	28	30	30	30	30
UR	20	20	24	25	26-27	26-27	29-30	29-30	30	30	30	30
SZ	18	18	21	21	24	24	25	25	28	28	28	28
OW	25	25	25	25	25	27-28	25	27-28	25	27-28	25	27-28
NW	24	24	26	26	26	26	28	28	28	28	28	28
GL	15-20	15-20	18-22	18-22	20-24	20-24	25-32	25-32	25-32	25-32	25-32	25-32
ZG	18-22	18-22	18-22	18-22	22-26	22-26	22-26	22-26	26-28	26-28	26-28	26-28
FR	23 ^{1/2}	24	23 ^{1/2}	24	25	25	25	25	27 ^{1/2} -30	27 ^{1/2} -28	27 ^{1/2} -30	27 ^{1/2} -28
SO	20	19	22	23	28	29	28	30	30	28	28-30	30
BS	20	20	20	20	22	22	24	24	—	—	—	—
BL	20-22	20-22	20-22	20-22	23-25	23-25	25-27	25-27	26-28	26-28	27-29	27-29
SH	16-20	16-20	18-21	18-21	18-22	18-22	21-27	21-27	27-31	27-31	27-31	27-31
AR	15	15	19	19	19	19	31	31-32	31	32-33	31	32-33
AI	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32
SG	20	20	22	22	24	24	30	30	32	32	32	32
GR	30	30	30	30	33-35	36	33-35	36	33-35	35	33-35	35
AG	16 ^{1/2}	16 ^{1/2}	19 ^{1/2}	19 ^{1/2}	19 ^{1/2}	19 ^{1/2}	22 ^{1/2}	22 ^{1/2}	24	24	24	24
TG	13	13	18 ^{1/2}	18 ^{1/2}	28	28	29	30	30	31	30	31
TI	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	—	—
VD	26	26	26	26	32	32	32	32	32	32	32	32
VS	25	25	25	25	25	25	30	30	30	30	30	30
NE	27	27	27	27	29	29	29	29	30	30	32	32
GE	21	21	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30

Les renseignements ci-dessus seraient insuffisants si l'on ne donnait pas, par canton, le nombre annuel des semaines d'école, à savoir :

Zurich 40 sem. — Berne, 35 sem. en 1re année, 40 sem. dès la 2e année. — Lucerne 40 sem. — Uri 38-40 sem. — Schwytz 42 sem. — Obwald 36-38 sem. — Nidwald 42 sem. — Glaris 40-42 sem. — Zoug 40-44 sem. — Fribourg 40-42 sem. — Soleure 38-40 sem. — Bâle-Ville 40-41 sem. — Bâle-Campagne 41 sem. — Schaffhouse 40-41 sem. — Appenzell R.-Ext. 42-46 sem. — Appenzell R.-Int. 40 sem. — Saint-Gall 41 sem. — Grisons 28 sem. — Argovie 40 sem. — Thurgovie 40-42 sem. — Tessin 38-43 sem. — Vaud 40 sem. — Valais 26-42 sem. — Neuchâtel 42-44 sem. — Genève 40 sem.

En multipliant le nombre d'heures hebdomadaire de chaque classe par le nombre de semaines durant lesquelles l'école est obligatoirement tenue, on obtient le nombre d'heures annuel. Ces chiffres sont — bien entendu — des maxima jamais atteints puisqu'il faudrait en déduire les fêtes religieuses et les jours fériés dont le nombre varie suivant les cantons. Toutefois, tels qu'ils nous sont fournis, ces renseignements permettront à nos lecteurs d'intéressantes comparaisons,

Pour ce qui nous concerne, nous voudrions souligner les diversités les plus surprenantes. C'est ainsi que, en 6 ans, un écolier neuchâtelois est astreint à 7680 heures, un Vaudois à 7200 heures, un Genevois à 6840 heures.

Tandis qu'un écolier bernois se contentera de 5000 heures, un Argovien de 5040, un Lucernois de 5560 heures et un Zurichois de 6140 heures pendant le même temps.

Comment expliquer ces différences de plus de 2000 heures entre cantons de structure économique et sociale à peu près semblable ? La difficulté que présente l'étude de la langue française suffit-elle à les justifier ? Mais les écoliers de Suisse allemande ne connaissent que leur dialecte lorsqu'ils entrent à l'école et l'acquisition du Hochdeutsch n'est pas simple pour eux. Alors ? Oserait-on prétendre que lors de leur libération nos écoliers romands sont intellectuellement mieux pourvus que leurs camarades alémaniques ? Le débat est ouvert et pour être plus complet, nous y jetons les renseignements qui ont été fournis au Séminaire de l'Unesco à Genève au printemps dernier, par les délégués de plusieurs Etats européens :

DURÉE DU TRAVAIL SCOLAIRE

Tableau No 19a

Pays	Allemagne	Autriche	Belgique	France
semaines de classe par an	40	40	40	36
leçons	Degr. Inf. 18	21 26	20	
par	Degr. Moy. 28	30 30	25	25 minim.
semaine	Degr. Sup. 30	36 36	25	30 h.
nombre	Degr. Inf. 720	840 1040	800	
d'heures	Degr. Moy. 1120	1200 1200	1000	1080
total	Degr. Sup. 1200	1440 1440	1000	
par an				
nombre d'années de scolarité	8 ans	8 ans	8 ans	8 ans

Tableau No 19b

Pays	Hongrie	Italie	Luxembourg	Pays-Bas
semaines de classe par an	37	35	40	40
leçons	Degr. Inf. 22	24	24	
par	Degr. Moy. 26	27 29	25	31
semaine	Degr. Sup. 30	30 31	31	(25-26 h.)
nombre	Degr. Inf. 814	888	960	
d'heures	Degr. Moy. 962	999 1073	1240	880 minim.
total	Degr. Sup. 1110	1110 1147	1240	(prat. 1000)
par an				
nombre d'années de scolarité	8	8	8	8

Tableau No 19c

Pologne	Grande-Bretagne	Suède	Tchécoslovaquie	Turquie	U.R.S.S.
39	40	39	40	38	33
21	25	20 24 32	20 24 24		24 24
23 25		34 36 36	25 28		24 26
29 32 33	26-27 1/2	36 36 36	31 33 33	26	32 32 32
819	1000	780 936 1248	800 960 960		33 33 33
897 975	1100	1326 1404	1000 1120		792 792
1131 1248 1299		1404	1240-1332		792 858
7 ans					1056
ou jusqu'à 9 ans					
pour ceux qui	10 ans	8 ans	8 ans	5	7
n'ont pas achevé		(9e facultative)		(minim.)	10 ans
le programme					dans les villes

On peut aisément se convaincre que Neuchâtel et Vaud battent tous les records de durée !

A. Chz

ÉDUCATEUR A LA DÉCOUVERTE...

Impressions de voyage

Introduction : L'épreuve de la retraite.

Essayez de vous représenter la situation d'un homme passionné par son travail, et qui doit le quitter par ordre de la Faculté. Que peut-il faire ? Vous vous dites : « Il peut lire... et s'adonner à quelque violon d'Ingres »... Mais si l'état pitoyable de ses yeux limite à une demi-heure la durée de sa lecture, et si son passe-temps favori se trouve être la peinture... qu'il ne peut pratiquer qu'au compte-goutte pour la même raison ? Il lui reste les promenades — ce qui n'est pas à dédaigner — ou le cirage noir qu'on broie dangereusement... même si on le fait sans conviction !

Dans mon cas, j'ai choisi les promenades, et elles nous ont conduits, ma femme et moi, jusqu'au Pacifique, en passant par l'Allemagne, la Belgique, la Hollande, l'Angleterre et le Canada « from coast to coast » ; retour par la Californie, la traversée des USA, le Portugal, le Maroc, l'Espagne et le Midi de la France !

Ce long voyage de près d'une année a pu se réaliser grâce à de nombreux parents (plus de cinquante au Canada seulement !) qui, sitôt connue notre « disponibilité », nous ont invités avec une insistance touchante, insistance superflue d'ailleurs, puisque cette solution permettait d'écartier le second membre de l'alternative !

On n'a pas passé cinquante ans sur les bancs puis au pupitre de l'« école » sans prendre un certain pli, même si, par des cures périodiques de désintoxication, on a lutté constamment contre la routine et la déformation professionnelle... De là le titre de la série d'articles destinés à notre organe : l'« éducateur » en question s'efforcera de découvrir au long de ses étapes tout ce qui contribue à la formation, l'information (voire hélas ! à la déformation) des peuples qu'il lui sera donné d'observer.

Bien qu'il ait visité des dizaines de classes, c'est surtout dans la vie familiale et sociale qu'il a cherché à voir, à sentir, et à comprendre.

Il y a eu beaucoup à voir, et, dans la mesure où l'on s'est incorporé à la vie des uns et des autres, il y a eu beaucoup à sentir... on crut comprendre parfois, et porter quelques jugements, mais dans un plus grand nombre de cas, des problèmes se sont posés, qui nous préoccupent encore, sans que nous leur entrevoyions même une solution.

D'emblée convenons d'un détail de rédaction : Le « Moi » est haïssable, aussi éviterai-je le singulier de la première personne ; notre « nous » ne sera pas celui de « majesté », mais s'autorisera du fait que nous étions vraiment deux en voyage.

Qu'il soit bien convenu aussi que nos reportages n'auront jamais la prétention de documenter complètement sur les pays parcourus. Enfin, pour ne blesser personne, nous nous permettrons quelques changements de noms.

Ceci dit, mettons-nous en route !

Première étape : Neuwied.

Quelques jours dans cette ancienne principauté, sur le Rhin, non loin de Coblenz.

Nous sommes chez des cousins : de bons protestants, honnêtes et travailleurs... Comment pourraient-ils ne pas l'être, membres qu'ils sont de la famille Luther (douzième génération après le Réformateur ?). Pourtant d'autres cousins, horticulteurs dans le Tyrol italien, sont tout aussi travailleurs et honnêtes, des Luther... fervents catholiques !

Ernst a été huit ans prisonnier de guerre en France, pas toujours bien traité, mais il a tout pris et compris avec philosophie.

Neuwied a une personnalité bien marquée grâce à deux caractéristiques :

Beaucoup de ses maisons ont une couleur et une architecture particulières. Cela provient du matériau généralement employé : le « Bim », fabriqué sur place depuis longtemps, très solide conglomérat de déjections volcaniques dont le sous-sol est très riche.

La mentalité de la petite ville est sympathique : sérénité, compréhension, intérêt porté à ce qui se passe dans le monde : c'est probablement le résultat de l'attitude, au travers des siècles, de la famille princière « de Wied » : au temps du fanatisme religieux, elle a fait preuve de tolérance et ouvert ses portes aux proscrits : il y a encore des quartiers distincts occupés entièrement soit par les « Frères moraves », soit par d'autres dénominations, ayant chacun leurs magasins, leurs écoles, leur administration, mais se respectant, se supportant réciproquement, leur sectarisme s'étant adouci par le voisinage. Il y avait une communauté juive assez nombreuses : on n'a pu la protéger de l'antisémitisme féroce d'Hitler.

Le Prince de Wied est encore là ; il ne jouit plus d'aucune prérogative ; romantique et sportif, il fait du cheval dans son parc aux arbres splendides.

Tout près, le Rhin roule des eaux gonflées par la fonte des neiges ; il domine la ville que protège une forte digue. Sans fin passent les trains de chalands pour la Suisse, beaucoup arborent son pavillon. Les mariniers vivent en famille à bord : des hommes, maniant de longues gaffes munies de crochets, récupèrent des troncs d'arbres que les flots bouillonnants et boueux emportent vers la mer ; de petits enfants se poursuivent sur un pont sans barrières... la mère, qui étend sa lessive, n'a pas l'air de s'en inquiéter...

(A suivre)

A. Card.

PROBLÈMES

1. Deux fûts d'une contenance égale, soit 196 l pèsent, vides, le 1er 13,5 kg et l'autre $\frac{1}{9}$ de plus. Quelle est la différence de leurs poids quand le 1er est rempli aux $\frac{7}{8}$ d'une huile de densité 0,89 et l'autre, aux $\frac{6}{7}$, de vin de 0,99 de densité ?

2. Un producteur livre une boîte de 50 l de lait. Le laitier pèse ce lait et trouve 51,395 kg. Combien ce lait soit-disant pur contient-il d'eau ? Densité du lait 1,03.

3. Rempli à ses $\frac{5}{7}$ de vin dont la densité est 0,99, un tonneau pèse 81,75 kg. Il a un poids de 82,45 kg quand il renferme la même quantité d'eau. On demande son poids quand il est vide et sa contenance totale.

4. Deux cubes ont chacun 0,07 m d'arête. La densité du premier est 0,6. Quelle est celle du 2e, sachant qu'ils pèsent ensemble 1,029 kg et que la différence de leurs poids est de 6 174 dg ?

5. Rempli aux $\frac{2}{3}$ d'alcool dont la densité est 0,8, un seau pèse 13,2 kg. Quand il renferme une même quantité de vin (densité 0,99), il a un poids de 15,48 kg. Combien pèse-t-il complètement rempli de lait (densité 1,03) ?

6. Remplie de lait additionné d'eau, une boîte de 50 l pèse 56,88 kg. Combien renferme-t-elle de lait pur (densité 1,03) ? Quelle est, à 0,001 près, la densité de ce lait « mouillé » ? La boîte vide a un poids de 5,5 kg.

7. Un fût, qui pèse 2,150 kg quand il est vide, est à ses $\frac{2}{3}$ rempli d'huile. Son poids est alors de 43,51 kg. Quelle est sa contenance ? Densité de l'huile 0,88.

8. Un morceau de métal (densité 7,8) a un volume de 2,08 dm³ et un poids égal à celui d'un parallélipipède en bois de 0,78 m de long et de 25 cm de large. On demande la hauteur de cette pièce de bois dont la densité est 0,64.

9. On verse 26 l d'un certain liquide dans un vase. Il pèse alors 27,215 kg. S'il contenait la même quantité d'eau, son poids serait 29,425 kg. Quelle est la densité de ce liquide ?

Réponses : 5,215 kg. — 3,5 l. — 12,45 kg. ; 98 l. — 2,4. — 35,226 kg. — 46 l. ; 1,0276. — 47 l. — 1,3 dm. — 0,915.

V. Lyon.

La poésie de la semaine

L'HIVER EST MORT... (fragment)

*L'hiver est mort tout enneigé.
On a brûlé les ruches blanches.
Dans les jardins et les vergers,
Les oiseaux chantent sur les branches
Le printemps clair, l'avril léger.*

Guillaume Apollinaire
(La chanson du mal aimé)

Dès 7 ans.

LE HÉRISSON

*Quand Papa trouve un hérisson
il l'apporte à la maison.
On lui donne du lait tiède
dans le fond d'une assiette.*

*Il ne veut pas se dérouler
lorsqu'il entend parler...
Mais si nous quittons la cuisine
il montre sa tête maligne,*

*et si je me tais un instant
je l'entends boire doucement.*

Madeleine Ley (Petites Voix)

Dès 6 ans.

Ecole cantonale de Porrentruy
Un poste de
maître d'anglais

est mis au concours.

Titre exigé: brevet de maître de gymnasie ou diplôme équivalent.

Traitements: minimum Fr. 13.058,— maximum Fr. 20.143.— (plus allocations résidence et famille).

Entrée en fonctions: 1er mai, évent. 1er juin ou 1er septembre.

La direction de l'école se met à disposition pour tous les renseignements.

Les lettres de candidature, accompagnées des copies des diplômes et des certificats, seront adressées jusqu'au 15 avril 1957 à M. Hubert Piquerez, président du Tribunal, président de la commission de l'Ecole cantonale, à Porrentruy.

Les candidats sont priés de ne se présenter personnellement qu'après avoir été expressément invités.



C'est une erreur...

de croire que Winckler ne construit que des chalets.

Nous avons édifié aussi des centaines de maisons « Novelty », dont le système a été expérimenté depuis de nombreuses années.

Ces constructions, avec parois extérieures en briques offrent tous les avantages de la maison en bois. Elles sont surtout appréciées pour leur isolation d'une valeur exceptionnelle, d'où économie sensible de chauffage.

Chaque construction est étudiée individuellement, en fonction des besoins du futur propriétaire.

Ecrivez-nous aujourd'hui encore pour nous faire part de vos intentions. Nous vous soumettrons, sans frais ni engagement, notre documentation illustrée et d'intéressantes suggestions.

 **WINCKLER S.A. FRIBOURG**

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

**Votre
assurance accidents
aux conditions
de faveur
de la S.P.V.**

Demandez conseil à votre collègue P. Jaquier, inst., route de Signy, Nyon

NOS VOYAGES ORGANISÉS

A. LOUIS TÉL. 8.5149 **NYON**

Conditions spéciales pour Sociétés, Ecoles, Pensionnats, etc.

Projets et devis
sans engagement.

Qui fait de la **PHOTOGRAPHIE**
prépare l'album... des beaux souvenirs

TOUT POUR L'AMATEUR

A. Schnell & Fils

Place St-François 4, Lausanne

PHOTO PROJECTION CINÉ

A LA CITÉ DU LIVRE


**LIVRES
DISQUES
ESTAMPES**

LA CHAUX-DE-FONDS / LE LOCLE

**FAITES CONFIANCE A NOTRE
MAISON QUI A FAIT SES
PREUVES DEPUIS 1891**

L'ENFANT PRODIGUE
MARX PL ST-LAURENT LAUSANNE

14. Si le périmètre vaut 5 fois la largeur, il reste 3 largeurs pour les deux longueurs. Une longueur vaut donc 3/2 fois la largeur.

Donc si la largeur est x , la longueur sera $\frac{3}{2}x$

$$\text{Aire } x \cdot \frac{3}{2}x = \frac{3x^2}{2} = 10.837,5 \text{ (en m}^2\text{)}$$

$$x^2 = \frac{10.837,5 \cdot 2}{3} = 7.225 \text{ (m}^2\text{)}$$

$$x = \sqrt{7.225} = 85$$

Largeur 85 m Longueur 127,5 m

15.A Aire ABCD xy

$$\text{Aire EFGC } \frac{x}{5} \cdot \frac{y}{3} = \frac{xy}{15}$$

$$\text{Aire ABEGD } xy - \frac{xy}{15} = \frac{14xy}{15}$$

$$\begin{aligned} \text{Rapport aire ABCD à l'aire EFGC} &= \frac{15}{14} \\ \text{Rapport aire ABEGD à l'aire EFGC} &= \frac{14}{15} \end{aligned}$$

15.B Aire ABCD $x \cdot 5y = 5xy$

$$\text{Aire EFGC } \frac{x}{3} \cdot 3x = xy$$

$$\begin{aligned} \text{Aire ABEGHCD } 5xy - xy &= 4xy \\ \text{Rapport aire ABCD à l'aire EFGH} &= \frac{5}{4} \\ \text{Rapport aire ABEGHCD à l'aire EFGH} &= \frac{4}{5} \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} 16. \text{ Aire } 201,60 : 6,40 &= 31,5 \text{ m}^2 \\ \text{Largeur } 31,5 \text{ m} : 7,5 &= 4,2 \text{ m} \\ \text{Périmètre } 2 \cdot (4,2 + 7,5) &= 23,4 \text{ m} \end{aligned}$$

17. Périmètre intérieur $2 \cdot (10 + 50) = 120 \text{ m}$

$$\begin{aligned} \text{Périmètre du sentier } 120 \cdot \frac{21}{20} &= 126 \text{ m} \\ \text{Différence des périmètres } 6 \text{ m} & \\ \text{Différence des demi-périmètres } 3 \text{ m} & \\ \text{Ces trois mètres correspondent à 4 largeurs du chemin} & \end{aligned}$$

Largeur du chemin 3 m : 4 = 0,75 m
 Largeur du rectangle extérieur 10 m + 1,5 m = 11,5 m
 Longueur du rectangle extérieur 50 m + 1,5 m = 51,5 m
 Aire du rectangle intérieur $10 \times 50 \text{ m}^2 = 500 \text{ m}^2$
 Aire du rectangle extérieur $11,5 \times 51,5 \text{ m}^2 = 592,25 \text{ m}^2$
 Aire du sentier $592,25 \text{ m}^2 - 500 \text{ m}^2 = 92,25 \text{ m}^2$

18. Aire véritable du premier terrain $6 \text{ cm}^2 \times (2,500)^2 = 3.750 \text{ m}^2$

Autre résolution :

Longueur véritable du 1er terrain $6 \text{ cm} \times 2,500 = 150 \text{ m}$
 Largeur véritable du 1er terrain $1 \text{ cm} \times 2,500 = 25 \text{ m}$
 Aire des terrains $25 \times 150 \text{ m}^2 = 3.750 \text{ m}^2$
 Suite comme plus haut.

$$\begin{aligned} 19. \text{ Aire } 2 \cdot 1.028 \text{ m}^2 : 5 &= 205,6 \text{ m}^2 \\ \text{Largeur de la surface } 2 &= \frac{205,6 \text{ m}^2 : 18}{45} = 11 \frac{19}{45} \text{ m} \\ \text{Périmètre de la surface } 2 & \\ \frac{19}{45} &= \frac{2648}{45} \\ 2 (18 + 11 \frac{19}{45}) &= \frac{2p}{45} \text{ mètres} = 2p' \end{aligned}$$

Périmètre de la surface 1

$$\begin{aligned} 2 \cdot (18 + 4 \cdot 11 \frac{19}{45}) &= 2 (18 + 45 \frac{31}{45}) = \frac{5732}{45} = 2p \\ \text{Rapport cherché } \frac{19}{45} &= \frac{2p}{45} : \frac{2648}{45} = \frac{1433}{662} = 2 \frac{109}{662} \end{aligned}$$

Longueur AB $4.500 \text{ m}^2 : 15 \text{ m} = 30 \text{ m}$

20. Aire du rectangle haché $450 \cdot 10 \text{ m}^2$

Longueur de ce rectangle $450 \cdot \sqrt{10 \text{ m}^2 : 15 \text{ m}} = 30 \sqrt{10 \text{ m}^2}$
 En appliquant le théorème de Pythagore au triangle PAB, on a en posant $PB = d$
 $x^2 + (30)^2 = d^2$
 mais $d = 30 \sqrt{10}$ et $d^2 = 900 \cdot 10 = 9.000$
 donc $x^2 + 900 = 9.000$
 $x^2 = 8.100$
 $x = 90 \text{ mètres}$

Charly Pfister,
Collège du Belvédère
Lausanne.

Votre course d'école en été 1957 Brienzer Rothorn

Altitude 2349 m.

L'excursion favorite dans l'Oberland bernois
Des impressions inoubliables pour les écoliers

Connu par son panorama unique
Ouverture de la saison : 8 juin 1957
Fermeture de la saison : 29 septembre 1957

TARIF DU CHEMIN DE FER POUR LES ÉCOLES

Brienz-Rothorn-Kulm (jusqu'à 16 ans) Simple: Fr. 3.80 Retour: Fr. 4.30
Brienz-Rothorn-Kulm (plus de 16 ans) Simple: Fr. 5.— Retour: Fr. 6.—

TARIF DE L'HOTEL ROTHORN-KULM POUR LES ÉCOLES ET ORGANISATIONS DE JEUNESSE

	Jusqu'à 16 ans	Plus de 16 ans
Potage et pain	Fr. 1.10	Fr. 1.20
Café simple avec pain (servi à partir de 6 heures)	Fr. 1.30	Fr. 1.40
Café complet	Fr. 2.—	Fr. 2.20
Potage, pâtes aux tomates et salade	Fr. 2.80	Fr. 3.30
Potage, saucisse de St-Gall (Schüblig) et salade de pommes de terre	Fr. 3.—	Fr. 3.50
Simple, mais bon dîner ou souper, avec dessert	Fr. 3.60	Fr. 4.60
Gite dans le dortoir: matelas, oreiller et couverture de laine	Fr. 1.20	Fr. 1.60
Prix global pour: dîner, logement dans dortoir, café complet et service, seulement	Fr. 7.50	Fr. 9.30
	Plus service	

AGRÉABLE PROMENADE D'ALTITUDE. Sentier facile, 60 cm, de large, du Rothorn au Brünig, 12 km, environ. Différence de niveau 1300 mètres, pente moyenne 12 %, 4 heures de marche.

UN ÉVÉNEMENT POUR LES ÉCOLIERS: le lever et le coucher du soleil sur le Rothorn-Kulm

TRÈS IMPORTANT. Une entente préalable directe et en temps utile, avec la Direction du Chemin de fer et de l'Hôtel est indispensable.

Demandez le prospectus avec panorama, qui vous donnera tous les détails

CHEMIN DE FER BRIENZ-ROTHORN
Tél. Brienz (036) 4 12 32

HOTEL ROTHORN-KULM
Tél. Brienz (036) 4 12 21

A l'enseigne de la
Lampe Eternelle
vous trouverez
un cadre accueillant

E. PAUTEX
Caroline 1
LAUSANNE

Un bon vin et des spécialités au fromage



Kenniez-Lithinée
Eau de table de 1^{er} ordre
* Digestive *

EDITIONS ROSSIGNOL - FRANCE

Une nouveauté qui sera une révélation :

Nos tableaux de sciences

L'HOMME, LES ANIMAUX, LES PLANTES etc.

Collection de 22 planches en couleurs présentées dans un cadre presseur de luxe

Des cartes murales parfaites

Géographie

LE MONDE ET LES GRANDES PUISSANCES

Histoire

DE L'ANTIQUITÉ JUSQU'A NOS JOURS

Même présentation que nos tableaux de sciences.

Documentation pédagogique

DE LA PRÉHISTOIRE AU MOYEN AGE

L'ANATOMIE HUMAINE

Magnifique collection de 114 hélios en couleur (21×27)

Présentation et démonstration de tout notre matériel pédagogique par nos délégués sur simple demande. **Aucune obligation d'achat.**

DÉPOSITAIRE EXCLUSIF POUR LA SUISSE GEORG S.A. LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ

5, Corraterie Genève Tél. (022) 24 02 87

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S.P.V.

Demandez sans tarder
tous renseignements à

M. F. PETIT
Ed. Payot 2 LAUSANNE
Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose, etc.



banque cantonale vaudoise

Livrets de dépôts,
catégorie A et B
Prêts aux fonctionnaires